

Living Walls – soins continus

Version : 1,0

Date : 19 décembre 2024

Les murs vivants ou verts offrent des avantages environnementaux évidents, mais nécessitent des soins et une gestion continus ciblés pour réduire les risques d'incendie, de dégâts d'eau et d'autres pertes connexes.

Cette norme de prévention des pertes fournit des directives sur l'entretien et l'inspection des systèmes de murs vivants afin d'assurer la longévité et de réduire les risques de perte ou de dommage.



Introduction

Prévention des pertes Standard **Living Walls - conception et installation** fournit un aperçu des principaux risques associés aux systèmes de murs vivants, ainsi que des conseils sur les meilleures pratiques pour aider à réduire le potentiel de perte ou de dommage dans les spécifications de conception, et pendant l'installation du mur et de ses systèmes de soutien.

L'un des principaux facteurs qui peuvent entraîner des pertes ou des dommages est lié à la santé du mur, en particulier l'irrigation. Les défaillances des systèmes d'irrigation et d'alimentation peuvent faire en sorte que les plantes ne reçoivent pas suffisamment d'eau et de nutriments et qu'elles finissent par périr, comme l'a démontré un [incident lié à l'entretien dans un magasin de détail au printemps 2024](#). Le mur peut sécher rapidement, en particulier pendant les périodes de chaleur, et devenir très vulnérable au feu. En cas d'inflammation, la propagation du feu peut être rapide et compromettre la résilience du bâtiment, entraînant potentiellement des pertes ou des dommages liés au feu. Un régime d'entretien et d'inspection approprié peut aider à réduire le risque de telles pertes.



Le système de mur vivant lui-même nécessite des soins continus pour assurer la stabilité structurelle, remplacer les composants endommagés ou vieillissants pour assurer la longévité et réduire les risques d'effondrement et de réparations coûteuses, soulignant encore une fois l'importance de l'entretien et de l'inspection.

Note : cette norme de prévention des pertes résume les principaux risques d'incendie et autres dommages matériels et fournit des conseils utiles sur l'entretien et l'inspection des systèmes de murs vivants. Il est axé sur la prévention des pertes matérielles et les directives connexes en matière de gestion des risques. Il n'est pas destiné à traiter les risques liés à la responsabilité civile. La présomption est que toutes les exigences réglementaires, telles que les évaluations des risques d'incendie et la conformité aux règlements, codes ou normes locaux en matière de construction, ont ou seront respectées.

Comprendre les risques

Les défaillances ou interruptions des régimes de maintenance et d'inspection peuvent entraîner des pertes ou des dommages de plusieurs façons, notamment :

- **Feu.** Le feu peut démarrer sur/avec le mur vivant ou se propager au mur vivant à partir d'une autre source d'inflammation ou d'une zone interne. Une fois qu'un mur vivant est enflammé, le feu peut se propager et se transformer en un événement d'incendie important. Les effets du feu provenant de n'importe quelle source d'inflammation sont amplifiés pendant les périodes chaudes lorsque le mur est le plus sec. Risques d'inflammation :
 - ✓ **Incendie criminel.** Inflammation délibérée de composants combustibles, de feuillage sec ou d'autres matériaux à proximité tels que des poubelles, des bancs, etc. Cela inclut les événements de type troubles civils.
 - ✓ **Électrique.** Les équipements électriques endommagés, défectueux, incompatibles, mal installés ou entretenus peuvent enflammer les composants en plastique combustible et le feuillage.
 - ✓ **Travaux à chaud.** Les travaux à chaud mal gérés tels que le brasage, le soudage, le meulage etc., entrepris à proximité de murs vivants peuvent enflammer les composants combustibles et le feuillage.

- ✓ **Tabagisme.** Les déchets de fumée jetés peuvent enflammer le feuillage de fuite ou de faible niveau et les composants combustibles.
- ✓ **Recharge de véhicule électrique/vélo.** L'équipement de charge ne doit pas être situé sur, à l'intérieur ou à proximité des murs d'habitation.
- ✓ **Éclairage.** Les systèmes d'éclairage intégrés peuvent tomber en panne, entraînant potentiellement une accumulation de chaleur, des étincelles etc
- ✓ **Chauffage.** Des systèmes de chauffage fixes ou temporaires inappropriés à proximité peuvent rayonner sur les matériaux des murs vivants.
- ✓ **Garanties sinistrées.** Activités entreprises à l'intérieur ou à l'extérieur du bâtiment comportant le mur d'habitation, y compris :
 - Entreposage de matériaux combustibles ou inflammables dans une cour.
 - Émissions chaudes provenant des chaudières/canalisations de restauration ou des conduits chauds contournant le mur.
 - EQUIPEMENT photovoltaïque/solaire monté sur toit.
 - Poubelles situées sous le mur d'habitation ou à proximité directe de celui-ci.
- ✓ **Balcons.** Les balcons peuvent être utilisés pour stocker des gaz/combustibles inflammables pour les barbecues, ainsi que des produits combustibles généraux. Certains occupants peuvent également fumer sur les balcons.
- ✓ **Foudre.** La foudre peut enflammer des matériaux combustibles et endommager les infrastructures.

La propagation du feu peut être facilitée par la combustibilité du mur et de ses composants, et toutes les pénétrations ou cavités qui permettent au feu de contourner le mur externe dans d'autres zones.

- **Dommages causés par l'eau.** Les risques associés aux systèmes d'irrigation comprennent :
 - ✓ **Fuites.** Des fuites non détectées du système d'irrigation peuvent entraîner la pénétration d'eau dans les façades et causer des dommages structurels. Les systèmes d'irrigation endommagés ou défectueux peuvent également fuir sur l'équipement électrique, ce qui peut entraîner des incendies d'origine électrique.
 - ✓ **Défaillance du système de commande.** La perte ou l'endommagement de l'équipement de contrôle/surveillance, de la connectivité wi-fi, etc., pourrait potentiellement conduire à l'impossibilité d'arroser le mur, ce qui pourrait entraîner une défaillance du mur et la création de matières végétales séchées combustibles
 - ✓ **Congélation.** Certains systèmes peuvent être vulnérables au gel pendant les périodes de temps très froid, ajoutant du poids au mur vivant, ce qui peut entraîner des dommages structurels.
 - ✓ **Pluie et inondation.** Un drainage inadéquat ou défectueux peut entraîner la pérennité du mur.
 - ✓ **Poids.** Si le mur vivant n'est pas conçu, installé ou entretenu pour s'écouler correctement, la collecte d'eau dans tout arrangement de culture ajoutera du poids supplémentaire à l'installation, causant des dommages potentiels à elle et au bâtiment.
- **Tempête de vent** – les systèmes de murs vivants mal fixés peuvent se détacher en cas de tempête, ce qui peut entraîner des dommages matériels importants.
- **Corrosion.** Certains pesticides/aliments pour animaux peuvent être corrosifs pour les composants du système.

Principaux éléments à prendre en compte pour la maintenance

Un système de murs vivants sains arrivera inévitablement à maturité et nécessitera un entretien régulier pour s'assurer que les risques de dommages sont minimisés à mesure que le poids et la taille augmentent, et que les contrôles des risques restent pertinents.

Travail à chaud

Les travaux à haute température devraient être le dernier recours à moins de 10 m des murs vivants et d'autres moyens « à faible risque » d'entreprendre des réparations etc., devraient être utilisés dans la mesure du possible.

La norme Aviva de prévention des pertes – **opérations de travail à chaud** doit être respectée lorsque les travaux à chaud sont inévitables et que des caméras thermographiques sont utilisées tout au long du processus et pendant les contrôles d'incendie.

La surveillance incendie devrait être effectuée pendant 240 minutes après les travaux à chaud, et ne devrait être réduite que si elle est appuyée par une évaluation des risques spécifique. Une période minimale de surveillance incendie de 120 minutes devrait être appliquée.

Dispositions générales

- S'assurer que des travailleurs et/ou des entreprises formés et expérimentés sont utilisés pour l'inspection, l'entretien et la maintenance.
 - ✓ Des contrôles et des dispositions formels de l'entrepreneur doivent être en place pour approuver les travaux, délivrer et signer les permis de travail, s'assurer que les travaux ont été achevés de manière satisfaisante et que les détecteurs d'incendie et/ou les protections sont rétablies là où elles étaient auparavant isolées ou couvertes
- Assurez-vous que l'installation électrique, y compris les systèmes de protection contre la foudre, est entretenue conformément aux exigences réglementaires locales et aux recommandations des fabricants d'équipement d'origine (OEM) ou des installateurs.
 - ✓ Au Royaume-Uni, les installations électriques fixes devraient être entretenues par un entrepreneur en électricité compétent et qualifié, qui est membre d'un système d'accréditation tiers pour les inspections des installations électriques et qui émet des rapports sur l'état des installations électriques (EICR), par exemple NICEIC, ECA, NAPIT, etc
 - ✓ Au Royaume-Uni, les systèmes de protection **contre** la foudre doivent être maintenus conformément à la **norme BS en 62305 pts 1 à 4 – protection contre la foudre**
- Produire un plan de maintenance officiel et enregistré ainsi que des listes de contrôle et des délais d'inspection appropriés.
 - ✓ Il est recommandé de procéder à un audit de routine d'un échantillon de documents de maintenance complétés pour s'assurer de la conformité aux règles et procédures du site.
- S'assurer qu'un dispositif d'appel d'urgence est en place pour les systèmes d'irrigation, assurant la présence dans les 72 heures.
 - ✓ Cela peut réduire considérablement le risque de séchage des parois et les problèmes de combustibilité accrue associés.
- Assurez-vous que suffisamment de pièces de rechange sont conservées pour permettre l'entretien et les réparations rapides.
 - ✓ S'assurer que des pièces de rechange similaires sont utilisées dans la mesure du possible.

- ✓ Si cela n'est pas possible, vérifiez que les pièces de rechange sont compatibles avec le système et les agents utilisés, par exemple les engrais/aliments pour animaux, les sprays de traitement, etc., via le fournisseur.
- ✓ Les pièces de rechange doivent être incombustibles dans la mesure du possible.
- Veiller à ce que les systèmes de détection et de protection incendie soient entretenus, inspectés et testés conformément aux recommandations de l'installateur par une entreprise compétente et accréditée. Les alarmes et les verrouillages doivent être testés au moins une fois par mois.

Reportez-vous à la norme de prévention des pertes Aviva – **régimes de maintenance** pour obtenir de plus amples renseignements.

- Examiner les évaluations des risques d'incendie au moins une fois par an pour s'assurer que les changements apportés à l'occupation, aux activités, à la zone locale, au mur d'habitation et au bâtiment, etc. sont évalués adéquatement et que les dispositions de sécurité incendie demeurent appropriées et suffisantes.
- Les plans de continuité des opérations devraient être revus au moins une fois par an pour s'assurer que les dispositions de continuité et de reprise après sinistre demeurent adéquates. Toute action générée doit être traitée rapidement.
 - ✓ Veuillez consulter la norme Aviva Loss Prevention Standard **Business Continuity** pour plus d'informations.
- Examiner les plans d'intervention d'urgence, les rôles et responsabilités clés et la formation dispensée au moins une fois par an pour s'assurer qu'ils demeurent adéquats.
 - ✓ Veuillez consulter les **équipes d'intervention d'urgence** standard de prévention des pertes d'Aviva.
 - ✓

Au moins une fois par an

- Inspectez le mur vivant pour déceler des signes de détresse structurelle sur le mur, les composants et les fixations.
- Assurez-vous que le mur vivant reste dans les paramètres de poids stipulés dans la conception originale.
 - ✓ Couper ou remplacer des plantes plus vigoureuses peut être nécessaire à mesure que le mur mûrit.
- Assurez-vous que la structure racinaire des plantes terrestres n'endommage pas les fondations ou les systèmes de drainage.
- Examinez si la performance au feu du mur vivant change à mesure que les plantes mûrissent et que certaines prospèrent plus que d'autres.
 - ✓ Réduire ou remplacer ces semis peut aider à maintenir la performance désirée ou attendue au feu.
- Vérifiez le système de murs vivants pour détecter les pénétrations de feu nécessitant des mesures correctives ; les murs coupe-feu, les joints, etc. Enlevés ou endommagés ; les dispositifs d'arrêt d'incendie manquants ou endommagés ; les barrières de cavité endommagées ou manquantes, etc., et assurez-vous que tout problème correctif est résolu rapidement.
 - ✓ Reportez-vous à la norme Aviva Loss Prevention Standard – **incendie compartimentage** pour obtenir de plus amples renseignements.
- Systèmes d'irrigation à chasse d'eau.
- Examiner le « plan de plantation » pour s'assurer qu'il demeure approprié compte tenu de tout changement apporté au bâtiment et à la zone immédiate, par exemple les nouveaux bâtiments qui pourraient obstruer le soleil.
- Déterminez si les nouveaux pesticides ou engrais actuellement utilisés sont adaptés au système.

Au moins six fois par mois

- Les systèmes d'irrigation doivent être entretenus conformément aux directives du fabricant d'équipement d'origine (OEM), ou plus fréquemment si recommandé.
 - ✓ Les composants doivent être remplacés à, ou de préférence avant, les délais indiqués.
 - ✓ Les pièces/pièces de rechange adéquates doivent être conservées afin de minimiser les temps d'arrêt pendant les réparations/l'entretien.
- Les systèmes de surveillance doivent être inspectés minutieusement pour s'assurer qu'ils fonctionnent correctement.

Mensuellement

Le mur vivant et les systèmes de soutien devraient faire l'objet d'un programme mensuel d'auto-inspection enregistré pour aider à identifier les zones de dommages, les défauts, la détérioration de l'état des pièces, l'utilisation de composants non approuvés ou incompatibles, les fuites d'eau, les problèmes de drainage, les problèmes d'entretien ménager, etc. L'utilisation de preuves photographiques avec de telles inspections peut s'avérer inestimable. Les auto-inspections devraient comprendre :

- Le mur vivant pour des signes de dommages, de séchage, de défauts ou d'autres dangers. Réparer ou corriger rapidement si nécessaire.
- Salles et réservoirs des plantes d'irrigation.
 - ✓ Tout dommage, fuite ou autre problème doit être examiné et réparé rapidement.
- Systèmes d'alimentation pour vérifier qu'ils fonctionnent correctement.
- Systèmes de drainage pour les signes de blocage ou d'accumulation de déchets.
- Systèmes de surveillance automatisés pour s'assurer qu'ils fonctionnent correctement.
- Utilisation de caméras thermographiques pour vérifier régulièrement la surchauffe des raccords et composants électriques.
- S'assurer que les dispositions relatives à l'entretien ménager sont satisfaisantes :
 - ✓ Les salles de l'usine sont maintenues stériles et exemptes de matières combustibles.
 - ✓ Les règles de tabagisme sont suivies.
- Les règles de stationnement et de recharge des véhicules sont respectées.

Une liste de contrôle d'inspection est fournie à l'annexe A de la présente norme de prévention des pertes. Reportez-vous également à la norme Aviva Loss Prevention Standard – **inspections de sécurité incendie** pour plus d'informations.

Liste de contrôle

Une **liste de contrôle d'entretien et d'inspection des murs vivants** est incluse dans l'annexe 1, qui peut être adaptée à votre propre organisation.

Solutions partenaires spécialisées

Aviva Risk Management solutions offre un accès à une large gamme de produits et services de gestion des risques à des tarifs préférentiels via notre réseau de partenaires spécialisés, notamment :

- Évaluation des risques d'incendie : [Cardinus Risk Management.](#)
- Test d'installation électrique/Lightning : [Bureau Veritas.](#)
- Thermographie et test PAT : [RÉUSSI](#)
- Détection automatique d'incendie : [SECOM](#)
- Détection de fuite : [Leaksafe](#)

Pour plus d'informations, visitez : [Aviva Risk Management solutions – partenaires spécialisés](#)

Sources et liens utiles

- Document d'orientation de l'autorité RISC [murs verts et vivants comme revêtement extérieur - Guide conjoint de gestion des risques](#)
- Guide des meilleures pratiques de l'industrie [revêtement extérieur : murs vivants et sécurité incendie.](#)

Remarque : bien que les normes et la législation du Royaume-Uni soient référencées dans ce document, d'autres normes et législations internationales doivent être référencées le cas échéant.

Informations supplémentaires

Les normes Aviva pertinentes en matière de prévention des pertes incluent :

- **Inspections de sécurité incendie.**
- **Cloisonnement anti-incendie.**
- **Fuite d'eau et fuite de liquide**
- **Législation sur la sécurité incendie.**
- **Installations électriques - inspection et essais.**
- **Équipes d'intervention d'urgence**
- **Entretien ménager - prévention des incendies.**
- **Régimes de maintenance.**
- **Systèmes de ventilation de chaleur et de fumée.**
- **Opérations de travail à chaud.**
- **Relevés thermographiques.**
- **Qu'est-ce que l'environnement, le social et la gouvernance.**

Pour en savoir plus, visitez [Aviva Risk Management solutions](#) ou parlez à l'un de nos conseillers.

Écrivez-nous à riskadvice@aviva.com ou appelez-nous au 0345 366 6666.*

*Le coût des appels vers les numéros au préfixe 03 est facturé aux tarifs d'appel nationaux (les frais peuvent varier en fonction de votre fournisseur de réseau) et sont généralement inclus dans les forfaits de minutes inclus à partir de téléphones fixes et mobiles. Pour notre protection commune, les appels téléphoniques peuvent être enregistrés et/ou surveillés.

Annexe 1 – liste de contrôle pour l'entretien et l'inspection des murs d'habitation



Emplacement	
Date	
Rempli par (nom et signature)	

	Généralités	O/N	Commentaires
1.	- Des travailleurs et/ou des entreprises adéquatement formés et expérimentés sont-ils employés pour l'inspection, l'entretien et l'entretien du mur d'habitation et des systèmes connexes ? - Des contrôles et des dispositions formels sont-ils en place pour ce qui est des aspects suivants : ✓ Approbation des travaux ? ✓ Délivrer et signer des permis de travail ? ✓ S'assurer que les travaux ont été réalisés de manière satisfaisante ? ✓ Détection d'incendie et/ou protections rétablies là où elles étaient auparavant isolées ou couvertes ? - Les permis de travail sont-ils régulièrement inspectés pour assurer la conformité aux règles et aux procédures stipulées ?		
2.	- L'installation électrique, y compris les systèmes de protection contre la foudre, est-elle entretenue conformément aux exigences réglementaires locales et aux recommandations des fabricants d'équipement d'origine (OEM) ou des installateurs ? - Existe-t-il un processus permettant de s'assurer que les composants de remplacement sont adaptés aux environnements humides ? - Existe-t-il un processus pour s'assurer que l'équipement d'éclairage remplacé émet peu de chaleur ?		
3.	- Un plan d'entretien et un programme d'inspection officiels sont-ils en place pour le mur d'habitation et les systèmes connexes ? - Vérifiez-vous régulièrement les documents de maintenance complétés pour vous assurer de la conformité avec les règles et procédures du site ?		

4.	Un dispositif d'appel d'urgence a-t-il été mis en place pour les systèmes d'irrigation, garantissant une présence dans un délai maximum de 72 heures ?		
----	--	--	--

5	- Les pièces/pièces de rechange sont-elles suffisantes pour assurer l'entretien et les réparations rapides du mur et des systèmes de soutien, y compris l'irrigation ? - Des pièces de rechange similaires sont-elles utilisées dans la mesure du possible ? - Lorsque cela n'est pas possible, la compatibilité des pièces de rechange avec le système et les agents utilisés, par exemple engrais/aliments pour animaux, pulvérisateurs de traitement, etc., sont-ils vérifiés par le fournisseur ? - Des contrôles sont-ils effectués pour s'assurer que des pièces non combustibles sont utilisées dans la mesure du possible ?		
6.	- Les systèmes de détection et de protection incendie sont-ils entretenus, inspectés et testés conformément aux recommandations de l'installateur par une entreprise compétente et accréditée ? - Les alarmes et les verrouillages sont-ils testés au moins une fois par mois ?		
7.	- Les plans de continuité des activités sont-ils révisés au moins une fois par an pour garantir que les dispositions de continuité et de reprise après sinistre restent adéquates ? - Des mesures correctives sont-elles prises rapidement ?		
8.	Les évaluations des risques d'incendie sont-elles examinées au moins une fois par an ou à la suite de toute modification importante apportée aux murs d'habitation, aux systèmes connexes, etc. ?		
9.	Les plans d'intervention d'urgence, les rôles et responsabilités clés et les dispositions en matière de formation sont-ils examinés au moins une fois par an pour vérifier les changements apportés au mur d'habitation, à l'équipement connexe et au personnel ?		

	Inspections annuelles	O/N	Commentaires
10.	- Le mur a-t-il été soigneusement inspecté pour déceler des signes de détresse structurelle sur le mur, les composants et les fixations ? - Des mesures correctives ont-elles été prises ?		
11.	Le mur vivant reste-t-il dans les paramètres de support de poids stipulés dans la conception originale ?		

NORMES DE PRÉVENTION DES PERTES

	Les plants ont-ils été coupés/entretenus pour éviter de dépasser les limites de poids ?		
12.	La structure racinaire de plantes terrestres a-t-elle été inspectée pour s'assurer que les racines n'endommagent pas les fondations ou les systèmes de drainage ?		
13.	Y a-t-il eu des changements qui pourraient avoir un impact négatif sur la résistance au feu (isolation et intégrité) des murs extérieurs du bâtiment, par exemple les pénétrations, les conduits de ventilation, etc. ?		

14	- Un audit annuel de lutte contre le feu du système de murs et de la façade a-t-il été effectué pour vérifier les pénétrations nécessitant des mesures correctives, les murs coupe-feu retirés ou endommagés, les joints défectueux, les dispositifs d'arrêt incendie manquants ou endommagés, les briques/événements d'aération, les entourages de fenêtres, les barrières de cavité endommagées ou manquantes, etc. ? - Des mesures correctives ont-elles été prises ?		
15.	Les systèmes d'irrigation ont-ils été complètement rincés ?		
16.	- Y a-t-il eu des changements dans le bâtiment et la zone immédiate qui pourraient avoir un impact négatif sur le mur d'habitation, par exemple de nouveaux bâtiments qui obstruent le soleil ? - Dans l'affirmative, le plan de plantation a-t-il été revu pour s'assurer qu'il demeure convenable ? - Des pesticides ou engrais nouveaux ou de remplacement sont-ils adaptés au système d'irrigation et ont-ils été vérifiés par les fournisseurs d'équipement d'irrigation, les installateurs de murs vivants, etc. ?		

	Inspections semestrielles	O/N	Commentaires
17.	- Les systèmes d'irrigation ont-ils été entretenus conformément aux directives du fabricant d'équipement d'origine (OEM), ou plus fréquemment lorsque cela est recommandé ? - Les composants sont-ils remplacés à, ou de préférence avant, les délais recommandés ? - Les pièces/pièces de rechange adéquates sont-elles conservées pour réduire les temps d'arrêt pendant les réparations/l'entretien ?		

NORMES DE PRÉVENTION DES PERTES

	Lorsque les systèmes d'irrigation s'ajustent automatiquement pour répondre aux exigences saisonnières, cela a-t-il été vérifié (mises à jour logicielles, changements de composants, programmation annulée/outrepassée, etc.) ?		
18.	Les systèmes de surveillance ont-ils été inspectés minutieusement afin de s'assurer qu'ils fonctionnent correctement, que les mises à jour logicielles, etc. Sont complètes et correctes ?		

	Mensuellement	O/N	Commentaires
19.	- Le mur vivant a-t-il été vérifié pour détecter des signes de dommages, de plantes mortes/malades, de dessèchement, de défauts ou d'autres dangers, et état général ? - Des mesures correctives ont-elles été prises ? - Les systèmes de surveillance automatisés ont-ils été vérifiés et fonctionnent-ils correctement ?		
20.	- Les systèmes d'irrigation, les locaux de l'usine et les réservoirs ont-ils été vérifiés pour : ✓ Dommages ou fuites ? ✓ Problèmes d'entretien ménager ? Remarque : les salles de l'usine doivent être maintenues stériles et exemptes d'éléments combustibles. ✓ Problèmes ou défauts avec les systèmes d'alimentation ? ✓ Retard endommagé ou manquant ? ✓ Les systèmes de chauffage à l'état de traces fonctionnent-ils correctement ? ✓ Des systèmes de détection de fuites fonctionnent-ils correctement ? - Les systèmes d'irrigation, les systèmes d'alimentation et les systèmes de surveillance du débit fonctionnent-ils correctement ? - Des mesures correctives ont-elles été prises ?		
21.	Les compteurs de niveau d'eau installés dans le mur d'habitation fonctionnent-ils correctement ?		
22.	Tous les systèmes d'alerte/d'alarme fonctionnent-ils correctement ?		
23.	- Les traitements de l'eau (dépôts minéraux, etc.) sont-ils à jour ? - Y a-t-il des signes d'accumulation de minéraux qui pourraient avoir un impact sur les systèmes d'irrigation ou d'alimentation ?		
24.	Les systèmes de drainage, y compris le drainage d'urgence, sont-ils exempts de blocages ou d'accumulation de déchets ?		

NORMES DE PRÉVENTION DES PERTES

25.	Le mur d'habitation est-il à au moins 10 mètres dégagé de déchets combustibles et/ou de récipients à déchets ?		
26.	Y a-t-il des signes de tabagisme à moins de 10 mètres du mur vivant ?		
27.	Les voitures et les véhicules sont-ils maintenus à au moins 10 mètres du mur vivant ?		
28.	La charge de la batterie est-elle effectuée à moins de 10 mètres du mur d'habitation, par exemple pour les véhicules électriques, les vélos électriques, etc. ?		
29.	Y a-t-il des accessoires, des meubles ou des finitions présents sur la face intérieure de la structure du mur vivant qui sont vulnérables à l'inflammation en cas de chaleur rayonnée ou conduite provenant d'un incendie dans le mur vivant ?		
30.	Y a-t-il des appareils de chauffage non autorisés/non approuvés en cours d'utilisation ?		
31.	Des dispositifs de protection contre les chocs sont-ils présents et en bon état de fonctionnement ?		

32.	Commentaires supplémentaires :
-----	--------------------------------

Please note the original of this document and any other Aviva document was written in English but has been translated using a third party service, no warranty is given as to the accuracy of the translation. Aviva has no liability to you or any third parties as a result of us providing a discretionary translated copy of any document. The English language version of any report, disclaimer, communication or policy issued by Aviva shall prevail in the event of any dispute. All other documents or notices provided under or in connection with this report to either us or you, shall be in English.

Veuillez noter que l'original de ce document et de tout autre document Aviva a été rédigé en anglais mais a été traduit par un service tiers, aucune garantie n'est donnée quant à l'exactitude de la traduction. Aviva n'a aucune responsabilité envers vous ou des tiers en raison de la fourniture discrétionnaire d'une copie traduite de tout document. La version anglaise de tout rapport, avis de non-responsabilité, communication ou politique émis par Aviva prévaudra en cas de litige. Tous les autres documents ou avis fournis en vertu ou en relation avec ce rapport à nous ou à vous, doivent être en anglais.

Remarque

Ce document contient uniquement des informations générales et des conseils et peut être remplacé et/ou modifié sans préavis. Aviva n'assume aucune responsabilité envers des tiers découlant des communications d'ARMS (y compris les normes de prévention des pertes), et aucun tiers ne peut s'y fier. En dehors de la responsabilité qui ne peut être exclue par la loi, Aviva ne peut être tenue responsable envers quiconque de pertes ou dommages indirects, spéciaux, consécutifs ou autres de quelque nature que ce soit découlant de l'accès, de l'utilisation ou de la confiance accordée à tout contenu dans les communications d'ARMS. Le document peut ne pas couvrir tous les risques, expositions ou dangers qui peuvent survenir, et Aviva vous

19 décembre 2024

Version 1,0

ARMSGI ARMSGI2952025

Aviva Insurance Limited, enregistrée en Écosse sous le numéro 2116. Siège social : Pitheavlis, Perth PH2 0NH.

Autorisé par l'Autorité de régulation prudentielle et réglementé par l'Autorité de conduite financière et l'Autorité de régulation prudentielle.

NORMES DE PRÉVENTION DES PERTES